



## PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE

DU MARDI 12 NOVEMBRE 2019

**Présents** : Mme BOURDELLÈS, DUREUIL-BOULLIER, LOPEZ, MILLAN, - MM LAIGNEL, BRIBET, DELAFOSSE, DUCLOS, LE GRAND, LANDREIN, POINTE

**Pouvoir** : M BENARD donne pouvoir à M BRIBET

**Absents excusés** : M LE TIRANT, M GUIVARC'H, Mme VALLÉRIE

**Secrétaire de séance** : Mme DUREUIL-BOULLIER

La séance s'ouvre à 20h30

Approbation du Procès-Verbal du conseil municipal du mardi 8 octobre 2019

Ajout d'une délibération non prévue à l'ordre du jour et adoptée à l'unanimité : délibération n° 7 : subvention au Comité de Jumelage Anglais

### DELIBERATIONS

#### 1. Tarif concessions funéraires 2020

Concession trentenaire en terre (pour 2 personnes)	165 €
Personne supplémentaire (limitée à 2)	82.50 €
Renouvellement de concession pour 30 ans (pour 2 personnes)	165 €
Personne supplémentaire (limitée à 2)	82.50 €
Renouvellement de concession pour 15 ans (pour 2 personnes)	82.50 €
Personne supplémentaire (limitée à 2)	46.50 €
Columbarium (30 ans)	800 €
Renouvellement columbarium (30 ans)	400 €

Il est proposé une augmentation sur les tarifs sauf pour le columbarium.

Le Conseil Municipal décide, après en avoir délibéré, d'appliquer les nouveaux tarifs.

Vote : adopté par 6 pour, 4 abstentions, 2 contre

#### 2. Tarifs location salle polyvalente 2020 pour les habitants et hors commune

##### Tarifs location salle polyvalente pour les habitants de Baron-sur-Odon et hors commune au 1<sup>er</sup> janvier 2020

	Pour Commune	Hors Commune
Un jour (de 8h00 à 8h00)	152 €	304 €
Weekend (2 jours)	203 €	406 €
Weekend (2 jours) + Vendredi à partir de 18h00	254 €	508 €
Caution	400 €	
Contribution déchets ménagers (limité à 3 sacs de 100 litres)	Forfait de 15 €	

Charges calculées sur la base de la consommation (kw/h)	
- Electricité	0,20 €
- Gaz	0,10 €
Frais de nettoyage la salle	150 €
Location vaisselle (Couvert complet) par couvert	1,35 €
Location 1 couvert	0,50 € par couvert
Location verre	0,23 € par verre
Cauton vaisselle	100 €
Frais nettoyage vaisselle	130 €
Casse	au tarif de remplacement

Le Conseil Municipal décide, après en avoir délibéré, d'appliquer les nouveaux tarifs de location (+1.5% arrondi à l'euro supérieur) de la salle polyvalente à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Vote : adopté à l'unanimité des présents.

#### **Tarifs location salle polyvalente pour les associations de Baron-sur-Odon au 1<sup>er</sup> janvier 2020**

Les locations de la salle du lundi au jeudi	Gratuit
Les locations pour les assemblées générales du vendredi	Gratuit
1 <sup>ère</sup> location le vendredi et/ou le week-end	Gratuit
2 <sup>ème</sup> location le vendredi et/ou le week-end	35 €
3 <sup>ème</sup> location le vendredi et/ou le week-end	70 €
Cauton	100 €
Contribution déchets ménagers	Forfait de 15 € (limité à 3 sacs de 100 litres)
Charges calculées sur la base de la consommation (kw/h)	
- Electricité	0,20 €
- Gaz	0,10 €
Frais nettoyage salle	150 €
Location de la vaisselle (hors casse)	Gratuit
Casse	au tarif de remplacement
Frais de nettoyage vaisselle	130 €

Le Conseil Municipal décide, après en avoir délibéré, d'appliquer les nouveaux tarifs de location de la salle polyvalente aux associations au 1<sup>er</sup> janvier 2020 (pas d'augmentation).

Vote : adopté à l'unanimité des présents.

### **3. Autorisation à M le Maire de défendre les intérêts de la commune dans le cadre du Contentieux Bouring**

Le Conseil Municipal autorise M le Maire à défendre les intérêts de la commune dans le cadre du Contentieux Bouring.

Vote : adopté à l'unanimité des présents.

#### **4. Extinction d'une dette dans le cadre d'une procédure de surendettement**

Dans le cadre d'une procédure de surendettement, le centre des finances publiques impose l'admission en non-valeur la somme de 2.780,30€ au compte 6542 au budget 2019.

Vote : adopté par 6 pour, 2 abstentions, 4 contre

#### **5. Projet bibliothèque**

M le Maire expose une proposition d'étude architecturale et éventuelles missions qui en découlent pour :

- Tranche ferme : étude extension de la bibliothèque à l'étage avec escalier
- Tranche optionnelle : travaux sur l'ensemble de l'étage (isolation et stockage)

M le Maire propose un diagnostic et un avant-projet sommaire à faire réaliser par un architecte.

Vote : adopté à l'unanimité des présents.

#### **6. Préprojet pour évolution des bâtiments scolaires**

L'école accueille actuellement 132 enfants. Avec l'accueil de nouveaux habitants et les naissances en 2017, le chiffre potentiel serait de 140 à 150 élèves. Des questions se posent sur l'accueil à la garderie et dans les salles de classe.

M le Maire propose de solliciter une étude architecturale pour une esquisse et un avant-projet sommaire.

Vote : adopté à l'unanimité des présents

#### **7. Ajout d'une délibération non prévue à l'ordre du jour et adoptée à l'unanimité : subvention au Comité de Jumelage Anglais**

Le Conseil Municipal accorde une subvention au Comité de Jumelage Anglais d'un montant de 110€ pour la participation de l'accueil de la chorale anglaise lors de la manifestation des richesses d'automne.

Vote : adopté à l'unanimité des présents

#### **Compte rendu des commissions**

Chauffage gaz à la mairie et à la bibliothèque réalisé.

Animation : 22 novembre : soirée Beaujolais organisé par le Comité d'Animation  
30 novembre : décorations de Noël organisé par le comité de Jumelage Allemand  
7 décembre : soirée jeux organisé par le CMJ  
13 décembre : fête de Noël de l'école  
14 décembre : théâtre  
20 décembre : fête de Noël de Baron

Vœux de la commune : vendredi 3 janvier 2020

Journal annuel : en attente d'articles

#### **Informations**

- City Park : travaux commencés semaine du 4 novembre, structure terminée normalement fin de la semaine, sol définitif et peintures réalisés en période sèche et hors gel.
- RD214 : les travaux commenceront le 18 novembre 2019. La route serait fermée pendant 3 semaines sauf bus et riverains.
- Problématique de la gestion des eaux pluviales sur le secteur de l'Eglise.
- Travaux chemin des Victoires : problématique de la gestion des eaux pluviales pendant les travaux.

Départ de M BRIBET à 22h46

Urbanisme

Dépôt de certificat d'urbanisme :	26 route de l'Eglise – AA29 93 95 2 chemin des Longues Rayes - AB103 1 chemin du Pont Chalan – A910 Chemin des Victoires – A923 et 926
Dépôt de déclaration préalable :	26 chemin des Longues Rayes - carport
Dépôt de permis de construire :	Lotissement Pré d'Oisy – Lot 39 et 49 Lotissement L'Orée du Bois : Lots 2, 6, 7, 8 Chemin des Victoires - Lot A

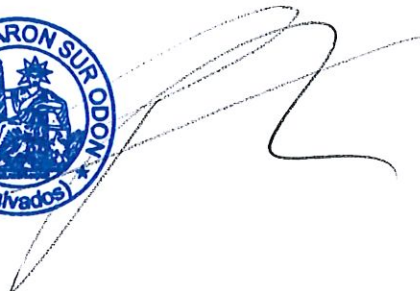
Séance levée à 23h00

Le prochain conseil aura lieu le 10 décembre 2019

**Le secrétaire de séance**  
**Mme Céline DUREUIL-BOULLIER**

**Le Maire**  
**Georges LAIGNEL**





**Affichage**  
**du : 25/11/19**  
**au :**